

■ **Laurence Hoffer Yolal**, à Etoy, service traiteur (FOSC du 04.10.2002, p. 17). Par décision du 28 janvier 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite de la titulaire.

Journal no 2526 du 07.03.2003
(00902982 / CH-550.1.031.316-1)